

MAIRIE
DE
EZY-SUR-EURE



Profil du poste

« Agent des Services Techniques : Maintenance des bâtiments communaux »

Descriptif de l'emploi : Sous l'autorité de la Directrice Générale des Services et du Responsable des Services Techniques, vous exécutez les travaux de maintenance et d'amélioration des bâtiments communaux.

Activités et tâches principales du poste :

- Suivi et réalisation des chantiers suivant les plannings réalisés avec le responsable de pôle
- Entretien et maintenance des bâtiments : entretien courant, travaux de remise en état, suivi des installations de chauffage, structure, peinture etc...
- Entretien du mobilier présent dans les bâtiments
- Travaux de mise aux normes, remise à neuf...
- Seconder le responsable de pôle dans le repérage des actions à mener
- Respecter les règles de sécurité ERP et port des EPI

Activités secondaires du poste :

- Aide ponctuelle des autres équipes des Services Techniques
- Préparation des salles communales lors des locations et des réunions ou festivités communales

Positionnement hiérarchique :

Maire

DGS

RESPONSABLE DES SERVICES TECHNIQUES

RESPONSABLE DU PÔLE VOIRIE BATIMENT

Exigences requises :

- Sens du service public
- Ponctualité et assiduité
- Sens de l'anticipation, de l'initiative, d'autonomie et de rigueur
- Savoir travailler en équipe et parfois dans l'urgence
- Prendre soin du matériel et des véhicules
- Connaissances techniques en matière de gestion des bâtiments communaux

Cadre statutaire :

- Catégorie : C
- Filière : technique
- Cadre d'emplois : adjoints techniques territoriaux
- Temps de travail : 35h

Moyens mis à disposition :

- Matériel technique : véhicule et matériels pour les travaux d'entretien des bâtiments communaux
- Vêtements de travail, chaussures de sécurité, gants, casque, lunettes, bouchons d'oreilles...
- Vestiaires avec sanitaires

Conditions et contraintes d'exercice. :

- Port de charges parfois lourdes
- Utilisation de produits nocifs pouvant provoquer des allergies
- Poste soumis aux intempéries en cas de travail à l'extérieur
- Travail sur des bâtiments ouverts au public
- Travail en hauteur

Indicateurs d'appréciation des résultats :

- Respect du planning de travail
- Respecter les consignes d'hygiène et de sécurité (EPI, signalisation des chantiers...)
- Respect du matériel
- Respect des horaires de travail
- Les résultats professionnels obtenus par l'agent et la réalisation des objectifs
- Les compétences professionnelles et techniques
- Les qualités relationnelles